

Estimations de la population du Canada, premier trimestre de 2024

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 19 juin 2024

La population du Canada franchit le cap des 41 millions au premier trimestre de 2024

Au premier trimestre de 2024, la population du Canada a dépassé 41 millions d'habitants pour se chiffrer à 41 012 563 au 1er avril 2024. Ce cap a été franchi moins d'un an après l'annonce de [Statistique Canada que la population avait atteint la barre des 40 millions, le 16 juin 2023](#).

La population a augmenté de 242 673 personnes au premier trimestre de 2024, ce qui correspond à une hausse trimestrielle de 0,6 %. Ce taux d'accroissement démographique est identique à celui enregistré au quatrième trimestre de 2023 (+0,6 %) et au premier trimestre de 2023 (+0,6 %).

Dans la continuité des tendances récentes, la quasi-totalité de la croissance de la population canadienne observée au premier trimestre de 2024 (99,3 %, à savoir 240 955 personnes) est attribuable à la migration internationale, laquelle englobe l'immigration permanente et l'immigration temporaire. En ce qui concerne l'immigration permanente, cette croissance est conforme à [la cible d'immigrants fixée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada \(IRCC\) pour 2024](#). Pour ce qui est de l'immigration temporaire, la majeure partie de cette croissance s'est produite avant l'annonce du [plafonnement du nombre de permis délivrés aux résidents non permanents \(RNP\) en 2024](#).

Sans l'immigration temporaire, le taux d'accroissement démographique du Canada au premier trimestre de 2024 aurait été de 0,3 %. De 2001 à 2021, le taux d'accroissement démographique national pour un premier trimestre a oscillé de 0,1 % à 0,3 %.

Poursuite de la forte croissance stimulée par l'immigration permanente

Au cours de presque tous les trimestres depuis le troisième trimestre de 2021, le Canada a accueilli plus de 100 000 immigrants par trimestre. Au premier trimestre de 2024, le Canada a reçu 121 758 immigrants.

Au premier trimestre de 2024, les provinces des Maritimes, soit la Nouvelle-Écosse (+3 999), le Nouveau-Brunswick (+3 999) et l'Île-du-Prince-Édouard (+1 330), ont chacune accueilli leur plus grand nombre d'immigrants pour tout trimestre depuis que des données comparables existent (troisième trimestre de 1971). La croissance de l'immigration permanente dans les Maritimes s'explique principalement par le [besoin croissant de travailleurs qualifiés](#).

L'immigration temporaire demeure élevée, mais pourrait afficher des signes de ralentissement

Le nombre de RNP au Canada s'est accru de 131 810 au premier trimestre de 2024. Cette hausse est supérieure à celle observée au premier trimestre de 2023 (+108 435). Cependant, l'augmentation nette au premier trimestre de 2024 a été l'une des plus faibles augmentations nettes trimestrielles depuis le début de la hausse des niveaux de migration temporaire au deuxième trimestre de 2022. De plus, il s'agit d'un recul par rapport aux niveaux records enregistrés au deuxième (+233 361) et au troisième (+312 758) trimestres de 2023.

Toutes les provinces et tous les territoires ont enregistré une augmentation de leur nombre estimé de RNP au premier trimestre de 2024, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard (-338) et du Nouveau-Brunswick (-218), où le nombre de RNP était plus faible à la fin du trimestre qu'au début. Le Yukon affichait le même nombre estimé de RNP au début du trimestre qu'à la fin.



Le nombre total de RNP au Canada s'est accru pour un neuvième trimestre consécutif, atteignant un niveau record de 2 793 594 le 1er avril 2024. De ces RNP, 2 430 282 étaient des titulaires d'un permis (de travail ou d'études) ainsi que des membres de leur famille, tandis que 363 312 étaient des demandeurs d'asile, des personnes protégées et des membres de groupes apparentés (avec ou sans permis de travail ou d'études).

Alors que le nombre estimé de titulaires d'un permis de travail seulement (+94 299) a progressé au premier trimestre de 2024, celui de titulaires d'un permis d'études seulement (-24 594) a reculé. Il n'est pas rare de constater un nombre plus faible de détenteurs d'un permis d'études seulement au cours d'un premier trimestre, mais l'ampleur de la baisse enregistrée au premier trimestre de 2024 est supérieure à celle observée au même trimestre en 2023 (-16 003).

Différences entre les données sur les résidents non permanents de Statistique Canada et celles d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Statistique Canada travaille en étroite collaboration avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et d'autres ministères et organismes fédéraux pour estimer le nombre de résidents non permanents (RNP) qui vivent au Canada. Les estimations démographiques de Statistique Canada sont mises à jour régulièrement, à mesure que des données nouvelles ou révisées sont fournies par ses partenaires. Il convient d'être prudent avant de comparer les données sur les RNP provenant du Programme des estimations démographiques de Statistique Canada et celles d'IRCC en raison des objectifs différents des deux sources de données.

L'Alberta affiche encore les plus importants gains migratoires en provenance d'autres provinces et territoires

Au premier trimestre de 2024, la migration interprovinciale (89 408 migrants) était plus faible qu'au même trimestre un an plus tôt (97 917 migrants; -8,7 %).

La plupart des provinces et des territoires ont enregistré des pertes nettes dans leurs échanges migratoires avec d'autres provinces ou territoires au premier trimestre de 2024, à l'exception de l'Alberta (+12 482), du Nouveau-Brunswick (+1 627) et du Yukon (+60). Il s'agit d'un 11e trimestre consécutif de hausse nette pour l'Alberta, qui avait enregistré des pertes au cours de 19 trimestres sur 24, depuis le troisième trimestre de 2015 jusqu'au deuxième trimestre de 2021.

Ce sont des personnes en provenance de l'Ontario (9 398 entrants) et de la Colombie-Britannique (9 218 entrants) qui ont le plus contribué à la hausse migratoire nette de l'Alberta. À l'inverse, les personnes quittant l'Alberta pour s'établir dans d'autres régions du Canada avaient tendance à s'installer en Colombie-Britannique (5 744 sortants) et en Ontario (3 893 sortants).

Pour un dixième trimestre d'affilée, l'Ontario (-9 020) a enregistré la plus forte perte migratoire nette au profit d'autres provinces et territoires au cours du premier trimestre de 2024. L'Ontario a affiché un déficit migratoire interprovincial net au cours des 17 derniers trimestres (depuis le premier trimestre de 2020).

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Les estimations démographiques pour le premier trimestre de 2024 diffusées aujourd'hui sont considérées comme provisoires et seront revues selon le processus usuel utilisé par Statistique Canada depuis des décennies. Elles sont fondées sur les chiffres du Recensement de 2021, ajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves et établissements partiellement dénombrés. À ces chiffres sont ajoutées les estimations de l'accroissement démographique pour la période allant du 11 mai 2021 à la date de l'estimation.

Horloge démographique du Canada (modèle en temps réel)

L'[Horloge démographique du Canada \(modèle en temps réel\)](#) a été mise à jour aujourd'hui avec les plus récentes données tirées des estimations démographiques trimestrielles diffusées par Statistique Canada.

L'horloge démographique du Canada est un outil pédagogique interactif visant à donner aux Canadiens une idée du rythme du renouvellement de la population du pays. Les [estimations démographiques](#) et les [chiffres du recensement](#) demeurent les mesures utilisées dans le cadre de divers programmes gouvernementaux.

Définitions

Aux fins du calcul des **taux**, le dénominateur est la population moyenne au cours de la période (soit la moyenne de la population entre le début et la fin de la période). Afin d'alléger le texte, les termes **croissance**, **accroissement démographique** et **taux d'accroissement démographique** prennent le même sens.

L'**accroissement démographique total** du Canada correspond à la somme de l'accroissement naturel (les naissances moins les décès) et de l'accroissement migratoire international (les immigrants plus le solde de résidents non permanents moins le solde de l'émigration). À l'échelle provinciale et territoriale, l'accroissement démographique total comprend également l'accroissement migratoire interprovincial.

Le **solde migratoire international** tient compte de l'ensemble des mouvements entre le Canada et l'étranger menant à un changement de lieu habituel de résidence. Pour le calculer, il faut additionner le nombre d'immigrants, le nombre d'émigrants de retour et le solde de résidents non permanents, puis soustraire le nombre d'émigrants.

Un **immigrant** désigne une personne qui est un résident permanent ou un immigrant reçu. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les personnes nées à l'étranger d'un parent canadien ne sont pas des immigrants et sont plutôt comprises dans la composante de l'émigration de retour. Pour le Programme des estimations démographiques de Statistique Canada, les termes **immigrant**, **immigrant reçu** et **résident permanent** sont utilisés de manière interchangeable.

Un **résident non permanent** désigne une personne d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeur d'asile, personne protégée et groupes apparentés). Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également compris, sauf si ces membres de la famille sont déjà des citoyens canadiens, des immigrants reçus (ou résidents permanents) ou des résidents non permanents eux-mêmes. Dans le cadre du Programme des estimations démographiques de Statistique Canada, les termes **résident non permanent** et **immigrant temporaire** sont utilisés de manière interchangeable. Il convient d'être prudent au moment de comparer les données sur les résidents non permanents provenant du Programme des estimations démographiques de Statistique Canada à celles d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) puisque les données relatives à ces populations ne sont pas entièrement comparables.

Les **titulaires de permis** et les membres de leur famille sont des résidents non permanents qui ne sont pas demandeurs d'asile, mais qui détiennent un permis (de travail, d'études ou de séjour temporaire). Cette classification comprend également les membres de leur famille qui ne sont pas déjà des citoyens canadiens, des immigrants reçus (résidents permanents) ou des résidents non permanents eux-mêmes.

Les personnes qui demandent le statut de réfugié comprennent **les demandeurs d'asile**, **les personnes protégées** et **les groupes apparentés**. Les estimations pour les demandeurs d'asile, les personnes protégées et groupes apparentés ne sont pas disponibles séparément. Les demandeurs d'asile, les personnes protégées et les groupes apparentés sont définis ainsi :

- **Les demandeurs d'asile** sont des étrangers qui ont présenté une demande de statut de réfugié lors de leur séjour au Canada et dont la demande est en attente d'une décision.
- **Les personnes protégées** sont des personnes qui ont présenté une demande d'asile au Canada et ont reçu une décision positive. Pour les estimations démographiques, les personnes protégées quittent cette population si elles obtiennent la résidence permanente.
- **Les groupes apparentés** comprennent les personnes qui ont reçu une décision négative ou qui ont retiré ou abandonné leur demande et qui n'ont pas encore régularisé leur statut ou ont quitté le Canada.

La **migration interprovinciale** représente l'ensemble des déplacements des personnes d'une province ou d'un territoire vers une ou un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Une personne qui effectue un tel déplacement sera un **sortant** pour sa province ou territoire d'origine et un **entrant** pour sa province ou territoire de destination.

Remerciements

Le Programme des estimations démographiques de Statistique Canada est reconnaissant du partenariat continu avec IRCC qui contribue grandement à l'obtention d'une estimation précise des immigrants permanents et temporaires, ainsi que du soutien permanent d'IRCC.

Tableaux disponibles : [17-10-0009-01](#), [17-10-0020-01](#), [17-10-0040-01](#), [17-10-0045-01](#), [17-10-0059-01](#) et [17-10-0121-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête **3601**.

Il est également possible de consulter le produit « [Estimations démographiques trimestrielles, provinces et territoires : tableau de bord interactif](#) » (**71-607-X**).

Il est également possible de consulter le produit « [Horloge démographique du Canada \(modèle en temps réel\)](#) » (**71-607-X**).

Les portails mis à jour [Statistiques sur la population et la démographie](#) et [Statistiques sur les personnes âgées et le vieillissement démographique](#) sont également accessibles.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).